



ABA Immobilier - SARL au capital de 8000 €
Siège social : 1 rue du 8 mai 1945 – 76500 Elbeuf
RCS : Rouen 518 603 527
N° de TVA : 45 518 603 527

Titre professionnel : agent immobilier - Carte professionnelle transaction n°1678 TI et gestion n°1229 GI en création délivrée par la préfecture de Rouen 7, place Madeleine – 76000 Rouen - Garantie financière transaction et gestion immobilière : CEGI 128, rue de la Boétie – 75008 Paris
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes (A compté du 1^{er} janvier 2019)

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Honoraires de vente de logements, terrains, immeubles de rapports.

Prix de mise en vente	Honoraires TTC (TVA 20%)
De 0 à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 à 70 000 €	6 000 €
De 70 001 à 100 000 €	7 000 €
De 100 001 à 120 000 €	8 000 €
De 120 001 à 150 000 €	9 000 €
De 150 001 à 180 000 €	10 000 €
De 180 001 à 210 000 €	12 000 €
De 210 001 à 240 000 €	13 500 €
De 240 001 à 270 000 €	15 000 €
De 270 001 à 300 000 €	17 000 €
Supérieur à 300 001 €	6% du prix net vendeur

Honoraires de vente de bureaux, de locaux industriels/commerciaux, de parts sociales.

Prix net vendeur	Honoraire HT du prix net vendeur
De 0 à 700 000 €	7 % HT
De 700 000 € à 1 000 000 €	6 % HT
Supérieur à 1 000 000 €	5 % HT

Ces honoraires sont à la charge du vendeur

Locations

Les prix de loyers affichés comprennent les provisions pour charges.

Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail et réalisation de l'état des lieux d'entrée :

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur

Honoraire de location de locaux commerciaux

30% du loyer annuel charges et taxes comprises : 20% à la charge du locataire et 10% à la charge du bailleur

Gestion locative

Honoraires de gestion

8,4% TTC du loyer, charges et taxes comprises à la charge du mandataire bailleur, avec un minimum de 20€ HT/avis d'échéance.

- Assurance Loyers Impayés Assurloyer (GLI): 2,5% TTC du loyer charges et taxes comprises.

Honoraire de clôture de dossier de gestion

60€ TTC / logement à la charge du bailleur.